

RESPONSABLE D'EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

FAMILLE - EAU ET ASSAINISSEMENT

DOMAINE D'ACTIVITÉS - INTERVENTIONS TECHNIQUES

Correspondance ROME

E/M K2306

Supervision d'exploitation éco-industrielle

MÉTIER

Définition

Organise et met en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la collectivité. Gère et exploite les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau potable

Facteurs d'évolution

- Durcissement des normes de rejets pour les eaux usées et des potabilisations impliquant des mises aux normes des installations de traitement et des réseaux de collecte et de distribution
- Relations en interne (bureau d'études) et externes (partenaires institutionnels)
- Réforme DT DICT (Déclaration de projet de travaux et Déclaration d'intention de commencement de travaux)
- Réglementation sur les rendements des réseaux (Grenelle 2)
- Importance de la protection des périmètres de captage de l'eau potable
- Innovation dans les filières de traitement ou les matériaux pour la collecte, le transport et le traitement des eaux (réseaux intelligents de télégestion et de géolocalisation, etc.)
- Développement des réseaux éco résilients (matériaux)
- Exigence croissante des usagers sur la qualité sanitaire de l'eau
- Risques de pollution liées aux résidus médicamenteux dans les eaux usées
- Prise en compte de l'hygiène et de la sécurité du personnel
- Importance de la continuité du service public

Situation fonctionnelle

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de l'eau et de l'assainissement

Conditions d'exercice

- Travail en bureau ; déplacements fréquents sur les stations et les réseaux
- Horaires réguliers avec amplitude variable : astreintes éventuelles de nuit et de week-end

Spécialisations /

- En fonction du type de station et/ou de mission : station de traitement d'eau potable
- Réseaux d'eau potable et/ou d'eaux usées

Extensions

- Station d'épuration

Autonomie et responsabilités

- Garant du bon fonctionnement technique et de l'entretien du dispositif dont il a la charge
- Garant des estimations des travaux à réaliser, de la prévention des pannes et des accidents et de la prévention des risques de pollution
- Large autonomie dans l'organisation du travail
- Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement

Relations fonctionnelles

- Relations avec les entreprises dans le cas de la commande et de suivi des travaux
- Contacts avec les services de l'État, le conseil général, liés à l'activité de collecte et de traitement de l'eau et les contrôles réalisés par ces services, ainsi que la coordination des projets

Moyens techniques

- Matériel informatique et logiciels spécifiques de gestion des équipements

Cadre statutaire

- Cadre d'emplois : Ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière Technique)
- Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)

Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

Activités techniques

- Organisation et mise en œuvre de la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement
- Gestion et exploitation de collecte, transport, de la distribution et/ou du traitement de l'eau
- Instruction des demandes d'urbanisme

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Organisation et mise en œuvre de la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement

- Programmer et coordonner les travaux d'équipements de traitement ou de réseaux
- Négocier avec sa hiérarchie les moyens techniques et humains de la mise en œuvre des projets de la collectivité
- Contribuer au règlement de service
- Analyser les projets de transformation des équipements

Gestion et exploitation de collecte, transport, de la distribution et/ou du traitement de l'eau

- Réaliser un diagnostic des équipements de collecte, transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau
- Définir le programme de renouvellement des équipements
- Proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation des ouvrages
- Optimiser la gestion des équipements
- Gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges ou de contentieux
- Planifier et contrôler la réalisation des travaux d'exploitation

Instruction des demandes d'urbanisme

- Instruire et contrôler des dossiers de demandes d'urbanisme

SAVOIRS

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Infrastructures et équipements des réseaux d'eau et d'assainissement
- Techniques de traitement et d'épuration des eaux
- Filières de traitement et de récupération de l'eau
- Technologies et caractéristiques techniques des matériaux et des appareils utilisés dans le traitement de l'eau
- Réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement
- Gestion de crise (pollution accidentelle, sécheresse, inondation, etc.)
- Réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées
- Règlement de service, du réseau et des installations

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Connaissances juridiques
- Cadre juridique de la responsabilité civile et pénale

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ASSISTANCE - ÉTUDES	Code NSF N1	• Réalisation d'études
CONDUITE DE PROJET ET PILOTAGE D'OPÉRATIONS OU DE CHANTIERS	Code NSF P2	• Pilotage d'opérations et de programmes
ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Instruction des dossiers et application des procédures
GESTION PATRIMONIALE ET D'ÉQUIPEMENTS	Code NSF P7	• Gestion du patrimoine et des équipements
ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus